



## 1 Introduction

Paraphrasant Aristote, Scipion Dupleix explique que "le sommeil est comme une barrière entre la vie & la mort" (Dupleix, 1606)<sup>1</sup>. Les hommes du XVII<sup>e</sup> siècle interrogent, avec curiosité et anxiété, ce tiers de la vie. Que s'y passe-t-il: l'esprit est-il libre ou demeure-t-il enfermé dans le corps? Le repos est-il d'origine divine ou démoniaque ? Les spirituels s'en méfient. Sœur Marie-Jacqueline Favre († 1637) a si peur que son corps commette des péchés pendant la nuit, qu'il soit livré aux démons de la chair, qu'elle se prive de sommeil. Nombre de bénédictins renoncent presque totalement au repos. Dom Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé pratique de longues veilles et dom Claude de Granyer interrompt très souvent ses courts sommets pour s'administrer la discipline (Martin, 2011, p. 277-289). Face à ces extrêmes, François de Sales développe une vision plus paisible. À une veuve qui l'interroge sur un règlement de vie, il explique:

il ne faut pas accabler l'esprit à force de travailler le corps [...] Je dors fort bien ce qui m'est nécessaire, & je veux que nous en fassiez de mesme [...] Il ne faut pas pour peu de chose se détraquer [...] car après on ne vaut rien le long du jour" (De Sales, 1629, p. 210).

Temps de dangers ou moment de reconstruction: c'est entre ces deux réalités que le XVII<sup>e</sup> siècle hésite pour qualifier le sommeil. Si la question a animé les débats de religieux et passionné les médecins, elle a aussi concerné l'ensemble de la population. Nous ne possédons pas de recueils de rêves et d'état des nuits<sup>2</sup>. Un document comme le *Journal de Jean Héroard* (1989) est donc exceptionnel. Médecin du jeune Louis XIII, né le 27 septembre 1601, il décrit avec acribie l'état de santé de son patient. La chronique de ses

<sup>1</sup> Scipion Dupleix (1569-1661) est conseiller et avocat du Roi au présidial de Condom; maître ordinaire des requêtes de la reine Marguerite.

<sup>2</sup> Cela existe pour d'autres époques. Pendant la Seconde guerre mondiale, Charlotte Beradt (1901-1986) a collectionné 300 rêves de femmes et d'hommes ordinaires, moyen d'analyser les ravages du totalitarisme: *Rêver sous le IIIe Reich* (Beradt, 2004). Depuis 1995, l'artiste Virgile Novarina conserve des phrases et des dessins qu'il trace en dormant, il en possède aujourd'hui près de 4 500. Quelques uns sont consignés dans *L'aile a dit une chose. C'est vachement important* (Novarina, 2006).

nuits n'est pas uniquement l'occasion de découvrir l'intimité du prince. Elle permet de comprendre la pensée d'une époque. Elle est le moment idéal pour voir un médecin s'interroger sur le corps et l'esprit d'un jeune garçon.

## 2 Se coucher

Le coucher n'est pas brutal. Il est préparé par tout un petit cérémonial familial car, comme le disent les médecins, il faut se coucher "l'esprit tranquille & détendu"<sup>3</sup>. Quand c'est possible, Louis se rend chez ses parents pour discuter un peu avec eux, parfois les embrasser. Puis, il se retire dans sa chambre vers 20h, ou 20h30. Il joue alors paisiblement avant qu'on le fasse "pisser". Le médecin dessine de bien doux portraits domestiques. Le 29 juillet 1614, il écrit: "Va chez la Rne, Revient à neuf heures et ung quart... Entretenu jusques a dic et ung quart. Prie Dieu. À la musique de luths et de voix, s'endort a dix heures trois quarts jusques sept heures après minuict" (Héroard, 1989, t. 2, p. 2221). Rompu de fatigue, il lui arrive de s'endormir sur les genoux de sa nourrice<sup>4</sup> ou sur ceux de M<sup>me</sup> de Montglat.<sup>5</sup> Cette présence de domestiques et de proches est chose générale pour les enfants de bonne famille; même au collège, où il entre en 1612, Nicolas Goulas se fait mettre au lit par un valet attaché à son service (Goulas, 1995, p. 73).

À partir d'octobre 1606, Louis est suffisamment âgé pour que ce rituel évolue. On lui impose la prière. Le 31 octobre 1606, il "s'endort, ayant prié Dieu" (Héroard, 1989, t. 1, p. 1099). Il était difficile de le faire plus jeune car, pour les contemporains, cet exercice n'est intéressant que pour l'examen de conscience qu'il suppose. Selon un pédagogue, les fidèles en profitent pour se "corriger entièrement de tout le mal qu'ils font, & se perfectionner dans le

<sup>3</sup> Ce texte *Anatomie de la mélancolie* (Burton, 2000) publié en Angleterre en 1621, n'a pas été traduit en français au XVII<sup>e</sup> siècle mais, véritable succès de librairie (cinq rééditions dans les trente premières années après publication), il fournit un panorama très complet des pratiques et des remèdes utilisés à cette époque.

<sup>4</sup> C'est le cas le 1<sup>er</sup> juin 1606.

<sup>5</sup> C'est Françoise de Longuejoue, épouse de Robert de Harlay, gouvernante du prince. Il s'endort sur ses genoux, par exemple, le 14 octobre 1606.

bien qu'ils font imparfaitement" (Pic, 1690, p. 164). De son propre chef, le jeune garçon change ses habitudes, réclamant qu'on lui joue de la musique<sup>6</sup> ou qu'on lui raconte des histoires.<sup>7</sup>

On ne semble pas avoir utilisé d'autres stratagèmes pourtant fréquents comme entendre l'eau goutter dans un bassin<sup>8</sup> ou écouter des bruits légers<sup>9</sup>. Héroard ne participe pas, du moins dans son journal, aux débats de son époque pour savoir s'il faut boire quelque chose avant de s'endormir, de la bière coupée de muscade, un grand verre d'eau de moscatel avec un toast et de la muscade, un posset de lait mélangé d'alcool ou de l'eau avec un peu de vinaigre. Y sont favorables Donato-Antonio Altomari (1506-1562, médecin napolitain) ou Jérôme Mercuriali (1550-1615, médecin italien de Maximilien II) ; y sont opposés Salustio Salviani (médecin italien actif vers 1570-1580), Hercule de Saxonie (1551-1607, médecin italien professeur à Venise) ou Elianus Montaldo (mort en 1616, juif portugais médecin de Catherine de Médicis).

C'est donc naturellement que Louis XIII entre dans le sommeil. Selon les théories admises au début du XVII<sup>e</sup> siècle (Dupleix, 1606), pendant cette phase sont obligatoirement assoupis, ou "liés" selon l'expression du temps, les cinq sens extérieurs: vue, ouïe, odorat, toucher et goût. L'idéal serait que les trois sens intérieurs (sens commun, imagination et mémoire) soient tout aussi atones, mais l'expérience montre aux médecins qu'ils ne sont jamais totalement éteints. Le corps est donc attentivement scruté à la recherche des signes cliniques du repos. Le 1<sup>er</sup> juin 1606, Héroard remarque que le pouls de Louis est "plein, égal, pausé, chaleur douce" (1989, t. 1, p. 972, 1091). Le 13 octobre de la même année, il est "deslé, égal, pausé, chaleur douce".

6 C'est le cas, par exemple, le 13 octobre 1606 ou le 3 novembre 1614. La musique avant de s'endormir est conseillée par de nombreux médecins comme l'anversois Marsile Ficin (1433-1499).

7 C'est le cas, par exemple, le 15 mai 1610 ou le 11 novembre 1614.

8 Procédé préconisé, par exemple, par Laurent Joubert (1529-1583), médecin français chancelier de l'université de Montpellier, dans son *Medicinae practicae priores. Libri Tres* (Joubert, 1572, chap. 10).

9 Dans son *Varii de naturalibus rebus libelli* (Venise, F. Valgrisium, 1590), Bernardino Telesio (1509-1588) philosophe néo-platonicien italien) explique que: "un doux balancement, le silence & les ténèbres ainsi que la volonté provoquent le sommeil".

Le médecin sait cependant que cet état, signe de sommeil réparateur, est fragile. La machine corporelle impose en effet ses rythmes qui perturbent les nuits. Louis en fait l'expérience. Le 12 décembre 1608, il s'éveille à 4h. du matin et "demande a caca" (Héroard, 1989, t. 1, p. 1551); le 17 février 1612, à 3 h. il a une envie de "pisser" (Héroard, 1989, t. 2, p. 1995); le 24 avril 1612 à 1h., il "dict qu'il songeait être aux Tuilleries, et de pisser quand il s'est éveillé"… (Héroard, 1989, t. 2, p. 2014). Les éléments extérieurs jouent également un rôle essentiel. Le froid le réveille à 1h. le 11 décembre 1609, la chaleur le 26 juillet 1612, à 1h. puis à 3h., ou le 8 août 1612.

Que survienne une maladie et les choses s'aggravent, le corps réagissant avec force aux fièvres et aux douleurs. À la fin d'octobre 1616, et pendant près de trois semaines, Louis souffre de violents maux de ventre qui ne lui laissent aucun repos, se réveillant fréquemment vers minuit. Les incidents survenus le 3 novembre sont exemplaires.<sup>10</sup> Réveillé par des brûlures, l'enfant reçoit du "bouillon humé avec du jus de citron" puis de l'eau cuite avec du julet rosat. Sorti de son lit, il finit par sommeiller sur deux coussins. Une heure plus tard, la douleur est insupportable. Immédiatement, on lui applique un baume autour du nombril. Cela le soulage à peine. À 2h., on lui administre un clystère au petit lait et il absorbe une décoction d'orge comprenant du miel violat et deux jaunes d'oeufs. Il vomit l'ensemble trente minutes plus tard puis se rendort. Nouveau réveil à 3h.45. Il mange une rostie de pain trempé d'eau et de julep rosat. Il se relève, marche et s'endort quinze minutes recroquevillé sur le lit des valets. La scène se renouvelle trois fois jusqu'au petit matin. Nuit effroyable mais sans mystère pour Héroard, la maladie a fait son œuvre.

### 3 Les mauvaises nuits

Plus énigmatiques, ces innombrables nuits agitées sans réveils intempestifs. Persuadé que la qualité du sommeil est l'écho de la santé de son patient et le reflet de ses jours, Héroard scrute

10 C'est le cas le 3 novembre (Héroard, 1989, t. 2, p. 2412-2413).

avec attention Louis XIII, notant régulièrement: il a "dormy avec inquietude".<sup>11</sup>

Le 26 mars 1607, l'enfant grogne dans son sommeil à plusieurs reprises, ouvrant les yeux, hagard, avant de replonger dans le sommeil. Parfois, il hurle. Le 28 octobre 1607, il se réveille à 6h. en suppliant "He portés moy au lict de doundoun" (Héroard, 1989, t. 1, p. 1322). Dans les bras de sa nourrice, il se calme et joue paisiblement jusqu'à 7h45. Le 20 novembre, ce n'est que dans le lit de M<sup>me</sup> de Montglat qu'il retrouve un léger sommeil. La couche de M. de Souvré est un refuge à 2h. le 30 mai 1609 ou le 1<sup>er</sup> octobre 1609.

Quand des bras amicaux ne suffisent pas à le rendormir, le médecin use de "julep rosat" coupé d'eau<sup>12</sup> ou des "eau de buglosse et de chien-dent".<sup>13</sup> Le premier est un excipient. Dans un vase de faïence ou de terre vernissée, on place une couche de pétales frais puis un lit de sucre, en alternant ainsi jusqu'au col ; sur cet ensemble, on place une soucoupe ou une planchette supportant un poids lourd. Au bout de quelques jours apparaît le sirop. Riche en tanins, c'est un astringent, conseillé en usage interne dans les cas de diarrhées. Le second est fabriqué pour un tiers d'herbe de buglosse<sup>14</sup> et pour deux tiers d'eau, l'ensemble étant distillé. On s'en sert comme émollient, adoucissant sur la peau, ou par voie interne comme expectorant en cas de diarrhée. L'eau de chiendent est un "rafraîchissant", c'est-à-dire un laxatif. En utilisant ces préparations, Héroard considère donc que le mauvais sommeil est avant tout lié à une mauvaise digestion ou à des embarras gastriques. En cela, il suit les habitudes de ses confrères pour qui les rêves varient selon les humeurs et le régime alimentaire.<sup>15</sup>

11 Voir, par exemple, le 1<sup>er</sup> juillet 1618, le 2 juillet 1627 ou le 25 juillet 1627 (Héroard, 1989, t. 2, p. 2548, 2992, 3000).

12 C'est le cas les 22 janvier 1613 ou le 10 octobre 1616 (Héroard, 1989, t. 2, p. 2089, 2403).

13 C'est le cas le 28 septembre 1613 (Héroard, 1989, t. 2, p. 2145) ou le 24 octobre 1613.

14 La buglosse, dite d'Italie ou azurée, est une espèce de plante herbacée poussant dans les prairies tempérées d'Asie et d'Europe. Ses feuilles sont tomentueuses et ses fleurs d'un bleu très vif.

15 Idée présentée, en particulier, par le médecin Julius César Scaliger (1484-1558).

Cependant, il ne signale pas de calmant ou de somnifère. La pharmacopée est pourtant très riche. Ce sont d'abord les simples: pavot, nymphéa, violette, rose, laitue, mandragore, jusquiaume, morelle, safran, graine de chanvre, noix muscade, saule... Dans son *Consultationum medicarum*, Giambattista Da Monte (1489-1551, médecin italien à Padoue) recommande les vertus aromatiques de l'opium, du vinaigre et de l'eau de rose. Les remèdes composés sont nombreux. Les sirops de pavot, de violette, de molène sont pris avec des eaux distillées. Pour réaliser le laudanum de Paracelse, on allie 2 ou 3 grains de laudanum et une drachme de diascordium. Les vertus de l'opiat de Nicolas de Myrepse<sup>16</sup> sont chantées par Martin Ruland (1532-1602), médecin de l'empereur Rodolphe II, dans son *Curationum empiricarum et historicarum* (1578). Pour apaiser le dormeur, on oint ses tempes avec cet opiat souvent associé avec de l'huile d'extraits de muscade ou exprimée dans l'eau de rose.<sup>17</sup> D'autres suggèrent de masser la tête et les narines avec des onguents d'albâtre et de peuplier; si l'insomnie on se poursuit, il faut y ajouter des grains d'opium mélangés avec du safran ou dissous dans de l'eau de rose. Le médecin italien Giovanni-Battista Codronchi (1547-1628) conseille de glisser sous la tête du dormeur des sachets renfermant de la mandragore, du jusquiaume<sup>18</sup> ou de la rose. Encore plus radical, l'absinthe dont l'odeur, selon ses mots, "provoque le sommeil" (Codronchi, 1610).

Héroard ne signale pas ces remèdes, dont certains pourraient s'adapter à un enfant. En fait, il semble en mesurer les limites car, très fréquemment, il donne des explications non mécaniques aux troubles du sommeil. Nombre des ses collègues partagent cette conception mais diffèrent sur les raisons des troubles. Jean-Jacques Boissard (1528-1602) explique qu'ils viennent d'ensorcellement donnant la "malnuit" (Boissard, 1615). Moins crédules,

16 Médecin grec qui écrit en 1290 un *Antidotarium*.

17 Nombre de ces remèdes sont donnés dans Burton (2000, p. 1152-1555).

18 Les jusquiaumes sont des plantes appartenant au genre *Hyoscyamus* et à la famille des Solanacées. On en connaît deux espèces en Europe: la jusquiaume blanche, propre au bassin méditerranéen, et la jusquiaume noire, beaucoup plus commune. Les deux sont toxiques car elles contiennent divers alcaloïdes tels que l'atropine, l'hyoscyamine et la scopolamine.

d'autres accusent le chagrin, la crainte, les attentes, les anxiétés, surtout "la mélancolie amoureuse" (Burton, 2000, p. 1282). Héroard préfère considérer les événements de la journée, estimant que les fortes impressions rejaillissent dans les rêves. Ainsi, lorsque le 29 septembre 1613, Louis se réveille en sueur à 3h. puis 4h30 du matin, il trouve immédiatement une explication. La veille au soir, l'enfant s'est violement disputé avec sa mère qui lui avait refusé d'aller écouter des pièces jouées au luth. Courroucé, Louis la menace de ne pas venir la voir pendant deux jours entiers. Durant le sommeil, l'esprit aurait imaginé les suites de cette altercation. La transpiration et les tremblements nocturnes ne seraient que "l'apprehension du fouat, sur ce que, le jour precedent, il avoit repondu la R." (Héroard, 1989, t. 2, p. 2145). Ainsi, alors même que le corps semble au repos, une vie cachée anime l'esprit.

Les mouvements ne sont pas les seuls symptômes d'une vie nocturne de l'esprit. Le jeune roi parle en dormant. Le 25 juillet 1613, à 2 heures du matin, on constate: "parle a demy endormy, et pour le pot prend le bougir où il commençoit à pisser, ne s'en aperçoit point" (Héroard, 1989, t. 2, p. 2131). Les propos du dormeur sont couramment si structurés qu'ils sont notés: le 26 septembre 1613, "donné ung escu a d'Hurles" (Héroard, 1989, t. 2, p. 2131);<sup>19</sup> le 24 octobre 1613, "donnés luy a manger que luy donnerés vous a manger?" (Héroard, 1989, t. 2, p. 2152); le 28 octobre 1613, "J'ay quinze, joués" (Héroard, 1989, t. 2, p. 2153); le 6 mars 1614, "jectés ce chapeau par dessus la muraille. He jectés, jectés par-dessus la riviere qui passe a Baione, que ne l'a on mis en la Bastille" (Héroard, 1989, t. 2, p. 2188); le 15 août 1614, "Donnés moy mon horloge, et tost" (Héroard, 1989, t. 2, p. 2225); le 8 septembre 1614, "combien en voulés vous, desquels voulés vous" (Héroard, 1989, t. 2, p. 2232)... L'esprit est si proche de la conscience qu'il est possible d'établir un dialogue. Le 13 avril 1621, 1 h. du matin, l'enfant s'écrie "Mon Dieu, Mon Dieu, j'avois mis tous mes oiseaux derrière le chevet de mon lict. Ils s'en sont tous envolés". Pour le calmer, son premier valet lui murmure: "Sire, dormés, ils sont tous revenus" ce qui suffit à le rendormir (Héroard, 1989, t. 2, p. 2750).

---

19 Hurles est un des valets du jeune roi.

Par des mots ou des gestes, le corps se fait le porte-parole d'un esprit qui exprime les craintes ou les espoirs du dormeur. Quand il le peut, Héroard interroge donc Louis sur ses rêves car des pensées agréables sont le gage d'un sommeil réparateur, les inquiétudes ou les peurs d'une fatigue ou d'une maladie.

#### 4 L'esprit veille

Le rêve n'est pas qu'un accident, les manifestations d'un esprit libéré qui revit de manière chaotique le jour ou qui allégorise les angoisses et les attentes. Il est une chose naturelle dont on s'entretient. Le sujet est abordé lors du souper du 4 février 1612: "Mr de Longueville l'entretien de visions et de songes. Le Roy en raconte des siens" (Héroard, 1989, t. 2, p. 1993). Louis XIII sait que de doux rêves agréables sont le gage du sommeil reconstituant, il l'affirme avec force le 12 juillet 1606 (Héroard, 1989, t. 1, p. 1004). Quand il n'en parle pas spontanément, le médecin l'interroge ; le 5 juin 1612, il peut ainsi noter: "aient dormy avec des resveries jusques à sortir aux pieds du lict" (Héroard, 1989, t. 1, p. 1004).

Les rêves du jeune enfant sont assez simples. Ce sont d'abord des animaux plus ou moins fantastiques. Le 12 juillet 1606, il explique à son médecin qu'il a imaginé qu'"un lapin prenoit un levrault e pui le lapin et le levrault on voulu prendre un liebvre" (Héroard, 1989, t. 1, p. 1004). Le 8 septembre 1614, il se rappelle avoir vu des poissons volants pendant son sommeil.

À partir de 1610, ses songes sont plus construits, semblant le projeter dans un quotidien déformé et intensément revécu. Au matin du 13 octobre 1611, il raconte: "J'ay songé que nous estions a la chasse, que je me suis esgaré, que je suis venu a une grange ou j'ay treuvé ung homme, je luy ay demandé s'il me vouloit loger en sa maison, c'estoit une petite maison, je y suis entré, et j'ay veu à la cuisine des songes qui tournoient la broche, j'ay tant ris, j'ay tant ris" (Héroard, 1989, t. 2, p. 1960). Le 27 février 1617, il imagine toute la nuit qu'il a l'épée à la main.

Toute émotion forte au cours de la journée est réinterprétée en rêves, occasion pour le dormeur de prendre une place privilégiée dans le déroulement des événements dont il a été le simple témoin

en état de veille. Dans la nuit du 11 septembre 1610, après avoir assisté aux vêpres quelques heures plus tôt, Louis se dresse dans son lit et, toujours endormi, s'écrie: "Credo in deum protectorem meum" (Héroard, 1989, t. 2, p. 1820). Ces offices le troubilent assez pour que, le 18 juin 1613, à 2h., il parle "en latin" dans son sommeil (Héroard, 1989, t. 2, p. 2123). Plus extraordinaires, les faits divers frappent son imagination. Le 6 mars, 1612, en se rendant au Carrousel, il observe un incendie dans une tour près du Pont Neuf. Se réveillant le 7, il "dict qu'il a songé toute la nuict le feu qu'il y aidoit a l'esteindre, et qu'il void rompre des lances comme il avoit faict au carrozel" (Héroard, 1989, t. 2, p. 2000).

À partir d'avril 1614, les nuits du roi sont agitées, tourmentées. Son imaginaire nocturne se structure de manière plus complexe avec des songes longs, agencés précisément. Le 15 mai 1614, il rêve qu'il avait rencontré un "moine bourré qui tenoit ung petit diable noir ressemblant à ung singe par une laisse tenant au cou", il persuade le religieux de lui donner le petit être pour faire peur à M<sup>me</sup> de Guise mais il l'offre à la reine pour qu'elle fasse elle-même la farce (Héroard, 1989, t. 2, p. 2203). Pour le médecin ce sont les manifestations d'un changement d'état qu'il a du mal à décrire. En juin, les nuits sont plus calmes. Mais, à partir de l'automne, les réveils brutaux reviennent. Jean Héroard ne doute plus. Cela n'est plus la manifestation de contrariétés personnelles, mais l'expression d'un processus trop rapide de sortie de l'enfance. Des responsabilités d'adulte provoquent une trop forte tension dans l'esprit du garçonnet.

Les grandes manifestations protocolaires engendrent de fréquentes nuits agitées. Le 2 octobre 1614, le jeune Louis se rend au Parlement pour se faire déclarer majeur. À 3h. du matin, il s'éveille brusquement. Interrogé par son entourage, il "dict qu'il a l'imagination des ceremonys du jour precedent, l'ordre, les rengs, les allées, les venues des ungs et des autres en dormant ; que cela trouble son dormir" (Héroard, 1989, t. 2, p. 2237). À partir de ce moment, bien d'autres nuits sont ainsi agitées. Le 10 avril 1615, il reste plusieurs heures en entrevue avec les Grands, Guise, Maine ou Elboeuf. À 1h. du matin, il se réveille en criant ; le médecin estimant: "c'estoit qu'il avoit l'imagination touchée de la cérémonie du jour précédent" (Héroard, 1989, t. 2, p. 2289-2281).

Mais bien souvent, Héroard n'a aucune explication. Il constate des mouvements, entend des mots, sans pouvoir leur attribuer la moindre signification. Il est impuissant, entrevoyant un monde imaginaire dont l'accès lui est interdit. Il se contente de noter. Le 31 octobre 1610, Louis s'écrie en pleurant "He je ne iray pas [...] He je ne iray pas" avant de replonger dans un profond sommeil (Héroard, 1989, t. 2, p. 1844). Le 20 juin 1611, il murmure "Chantés" et "songe à la musique" (Héroard, 1989, t. 2, p. 1929). Le 9 mars 1612, à 2h., il "se met a genouls sur son lict, sans s'esveiller, crient 'Allon allon'" (Héroard, 1989, t. 2, p. 2000). Le 21 mars 1613, pendant trois heures, il dort en inquiétude, parlant, appelant Mr de Souvré par fois" (Héroard, 1989, t. 2, p. 2104).

Il est d'autant plus important pour Héroard de noter ces éléments qu'ils peuvent devenir révélateurs de la santé. Selon une théorie communément admise, les rêves ont deux causes (Dupleix, 1606, cap. 5, "causas dos sonhos", f. 82-85). Les premières sont dites " extérieures", soit spirituelles, soit corporelles. Dans le premier cas l'intervention divine " nous envoie des revelations en songe immediatement & de soy-mesme sans aucun ministere de ses Anges" ; dans le second, l'esprit du dormeur est agité à cause de l'absorption de " choses semblables fumeuses ou vaporeuses" comme le chou, le vin ou la mandragore. L'autre origine des songes, dite "intérieure", se partage en "causes animales", ce qui nous amène à penser à ce qui a été fait dans la journée, et "causes naturelles", en particulier la circulation des humeurs. À ce titre, interroger Louis XIII est un moyen rapide d'avoir une image de son organisme. Au cours du "premier sommeil", " nous ne songeons pas de tout" (Dupleix, 1606, f. 74r) car les vapeurs qui montent de l'estomac au cerveau bloquent le processus ou le rendent incohérents. En revanche, les images formées dans le "second sommeil" sont claires. Voir des convois funèbres, de la suie, des charbons éteints ou toute autre chose noire est le signe de la mélancolie. Songer à la pluie, la gelée, la glace, la neige ou l'eau est la "preuve" que l'organisme a trop de phlegme ou d'humeurs froides. Imaginer des choses rouges "procede d'une sur-abondance de sang" (Dupleix, 1606, chap. 15, "comment on étudie la santé par les songes", f. 140v).

## 5 Le monde des cauchemars

Cette agitation de l'esprit est normale, presque utile au médecin. Mais il perd ses moyens quand les inquiétudes se transforment en peurs paniques, en cauchemars qui entraînent le dormeur vers des mondes tourmentés. Ils sont souvent impossibles à décrire, plongeant l'enfant dans d'irrépressibles frayeurs. Elles l'assailtent très jeune. Il se réveille à 2h. le 27 novembre 1607 "sans avoir peu sçavoir la cause de sa peur" (Héroard, 1989, t. 1, p. 1335). Le 18 juillet 1612, il s'est "esveillé à une heure après minuict, en sursault, avec craincte" (Héroard, 1989, t. 2, p. 2036). Le 22 octobre 1613, à 3h, sa peur est telle qu'il "faict mettre ses deux valets de chambre, les Srs de Hurles et d'Armaignac, aux deux costés du lict" (Héroard, 1989, t. 2, p. 152). Le 29 juillet 1614, à 1h., il refuse de se recoucher. Il veut s'habiller immédiatement pour quitter un sommeil traumatisant. Tout au long de son journal, Heroard signale ces épisodes violents qui l'inquiètent.

Louis a les cauchemars d'un enfant, craignant les punitions de ses maîtres ou les choses inconnues. M. de Souvré<sup>20</sup>, son gouverneur, lui inspire une crainte qui émerge dans les cauchemars. Le 20 avril 1609, il imagine qu'il l'empêche "qu'il se vestit de l'habillement d'ung page" (Héroard, 1989, t. 2, p. 1601). Le 15 mars, il se réveille brusquement car il a " songé que Mr de Souvré le fouetoit" (Héroard, 1989, t. 2, p. 1907). Tout ce qui a pu l'agresser resurgit dans son sommeil, mais de manière transformée. Le 2 mai 1614, c'est le souvenir d'une saignée ; mais, au cours du rêve, ne coule de son bras que de l'eau.

Les chutes forment le second espace des cauchemars, phénomènes rémanents. Le 31 mai 1606, Louis pense "que j'eté a Fontainebleau e que je me neiai avé doundoun dan l'etan de Fontainebleau" (Héroard, 1989, t. 1, p. 969). Le 31 juillet 1609, il raconte qu'il avait vu "une mare qu'il disoit y avoir a la Roquette et d'une pierre où il chopa et tumba et touts ses petits gentilshommes l'ung après l'autre" (Héroard, 1989, t. 2, p. 1642). Le 24 février 1611, il "dict avoir songé avoir eu la teste dans ung trou et ne la

<sup>20</sup> Gilles, marquis de Courtenaux, gouverneur du dauphin, futur maréchal de France.

pouvoir sortir" (Héroard, 1989, t. 2, p. 1997). Le souvenir de ces dégringolades hante l'enfant qui s'en ouvre à ses proches. Le 4 février 1612, il confie à M. de Longueville: "je songe souvent que je tumbe et tousjours que c'est en l'allée des Feuillants" (Héroard, 1989, t. 2, p. 1993). Le 3 septembre 1612, il explique à son gouverneur: "j'ay songé que vous estiés tumbé dans ung trou avec ma remueuse [aide de la nourrice], j'avois tant de peine a vous en tirer et je ne pouvois" (Héroard, 1989, t. 2, p. 2049).

Plus spécifique au jeune Louis XIII, les rapports avec son père reviennent dans son sommeil. Du vivant d'Henri IV, il craint d'être abandonné ou négligé. Le 2 octobre 1606, il assiste à une chasse au chevreuil et, depuis son carrosse, suit les exploits de son père. La nuit suivante est terrifiante. Il se réveille en pleurs à 1h. du matin et s'écrie: "Papa s'en va san moy [...] He je veulx aller avec papa. Attendé moy papa". S'étant assoupi, il se réveille à 5h. au matin, et se confie à sa nourrice: "Doundoun c'est que je songeois que j'étois a la chasse avé papa. J'ay veu un grand grand loup qui vouloit manger papa, e un autre qui me vouloit manger, e j'ay tiré mon épée puy je les ay tué tou deux" (Héroard, 1989, t. 1, p. 1084). La mort d'Henri IV, le 14 mai 1610, le frappe profondément. Le 17 mai, il raconte à sa nourrice: "Doundoun c'est que voudré bien que le Roy mon pere eust vescu encore vingt ans, ha le meschan qui l'a tué" (Héroard, 1989, t. 2, p. 1769). Pendant plusieurs mois, ces images meurtrières l'obsèdent. Il se réveille alors en sursaut, exigeant que deux gardes encadrent son lit. Héroard explique que "c'estoit depuis la mort du Roy son pere, qu'il avoit veu dans le lict" (Héroard, 1989, t. 2, p. 1960).<sup>21</sup>

Héroard ne semble ne rien faire contre les cauchemars de son patient. Pourtant les recettes sont nombreuses. Ce sont des conseils de l'avant-coucher comme ne pas manger de choses lourdes, lièvre, venaison ou viande de bœuf. Ce sont encore des avis pour se bien tenir pendant la nuit, en particulier ne jamais se coucher sur le dos. Enfin, il est possible de programmer l'esprit par de bonnes pensées puisque, selon l'avis des médecins, les "hommes rêvent de la dernière chose à laquelle ils ont pensé"

---

21 Mention pour le 13 octobre 1611.

(Burton, 2000, p. 904). Les contemporains aiment aussi raconter une histoire rapportée dans la *Lettre d'Aristée*.<sup>22</sup> Ptolémée ayant demandé à 70 sages ce qu'il fallait faire pour bien dormir, le 19<sup>e</sup> lui dit de penser aux dieux et aux cieux, mais aussi de se bien comporter durant la journée.

## Conclusion

Paisible ou agitée, la nuit cède finalement le pas au matin. Le 2 juin 1606, Louis se réveille après avoir dormi de "neuf heure trois quart jusques à huict heures après minuict" (Héroard, 1989, t. 1, p. 972). Couché à la même heure le 13 octobre, il ouvre les yeux le lendemain "a sept heures et demi après minuict" (Héroard, 1989, t. 1, p. 1091). Durée à peu près similaire le 31 octobre où il "s'endort [...] a neuf heures et demis jusques a sept heures après minuict" (Héroard, 1989, t. 1, p. 1099). Quelques nuits sont plus courtes. Le 4 mars 1612, l'enfant se réveille à 7h45 en se plaignant du manque de sommeil: "j'eusse bien dormy davantage" assure-t-il à ses valets (Héroard, 1989, t. 2, p. 2000). Comme le coucher s'est enrichi, à partir de 1606, de gestes pieux, le réveil en est accompagné. Le 30 juillet 1614, il est "esveillé à sept heures après minuict, doucement [...] Prie Dieu. A huict heures, desjuné" (Héroard, 1989, t. 2, p. 2221). Ce sont donc huit à neuf heures de sommeil qui sont nécessaires à un jeune garçon. Ce temps est préconisé par tous les médecins. Trop de sommeil "alourdit les esprits vitaux et les sens; remplit la tête d'humeurs grossières, provoque des écoulements, des flux, de grandes quantités d'excréments dans le cerveau"<sup>23</sup> assure Léonhardt Fuchs.

Pour Héroard, scruter le sommeil de son patient n'est pas faire preuve d'une curiosité mal placée. C'est procéder à un geste qui lui permet d'affiner un diagnostic. Il nous montre toute l'ambiguïté de ce moment essentiel de la vie. Temps de repos, le sommeil est

---

22 Ce texte serait un pseudépigraphe daté de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Une tradition veut que pharaon ait convoqué 72 sages juifs pour leur faire écrire un texte comprenant la totalité de la parole divine.

23 Propos de Léonhardt Fuchs (1501-1566) repris dans Burton (2000).

aussi le prolongement de la journée. Il relève à la fois du médical et du spirituel. Il dit ce qui circule dans le corps et ce que vit l'âme.

## RÉFÉRENCES

BERADT, Charlotte. **Rêver sous le IIIe Reich.** Paris: Payot, 2004 (rééd.).

BOISSARD, Jean-Jacques. **De divinatione & Magicis praestigiis.** Oppenheim: Hieronymus Galler, 1615.

BURTON, Robert. **Anatomie de la mélancolie.** Traduit de l'anglais par Bernard Hoepffner et Catherine Goffaux. Paris: José Corti, 2000.

CODRONCHI, Baptista. **De Rabie, hydrophobia communiter dicta, libri duo, de sale absynthii libellus, de iis qui aqua immerguntur opusculum, et de elleboro commentarius.** Frankfurt: N. Bassaeus, 1610.

DE SALES, François. **Les Épistres spirituelles du Bien-Heureux François de Sales.** Lyon: Vincent de Coeursilly, 1629.

DUPLEX, Scipion. **Les causes de la veille et du sommeil, des songes et de la vie et de la mort.** Paris: Laurent Sonius, 1606.

GOULAS, Nicolas. **Mémoires et autres inédits de Nicolas Goulas, gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans.** Édition préparée par Noémie Hepp. Paris: Honoré Champion, 1995.

JOUBERT, Laurent. **Medicinae practicae priores. Libri Tres.** Lyon: J. Grégoire, 1572.

HÉROARD, Jean. **Journal de Jean Héroard: médecin de Louis XIII.** Édité par Madeleine Foisil. Paris: Fayard, 1989.

MARTIN, Philippe. La nuit et le sommeil ou le lieu du corps dans l'expérience religieuse de la Visitation au XVIIe siècle. In: BARBICHE, Bernard; LANGLOIS, Claude; VISMARA, Paola (dir.). **Par Annecy et par le monde: l'ordre de la Visitation, 1610-2010.** Annecy; Milan: Silvana Editoriale, 2011.

NOVARINA, Virgile. **L'aile a dit une chose.** C'est vachement important. Paris: Rapage Éditeur, 2006.

PIC, Jean. **Maximes et réflexions sur l'éducation de la jeunesse où sont renfermez les devoirs des Parens & des Precepteurs envers les Enfans.** Paris: Veuve Sébastien Mabre-Cramoisy, 1690.

TELESIO, Bernardino. **Varii de naturalibus rebus libelli.** Venise: F. Valgrisium, 1590.